

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/03/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mars à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ents) présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme LURION Eve-Hélène, Mme FRANCOIS Vanessa.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 16

Absents : 0

Excusés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Etai(ent) excusé(s) : /

Etai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. LAMOISE Régis

Demande de subvention Amende de police + plan de financement
projet sécurisation
Délibération n°2021 - 13

Date de convocation

12/03/2021

Date d'affichage

19/03/2021

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

19/03/2021



Considérant la nécessité de produire un plan de financement pour une demande de subvention,

Plan de financement pour la sécurisation de la commune :

Sécurisation de la commune					
		Dépenses			Recettes
		HT	TVA	TTC	
Création de 2 feux tricolores piétons (vert récompense)		40 966,00 €	8 193,20 €	49 159,20 €	
3 Radars pédagogique		5 880,00 €	1 176,00 €	7 056,00 €	
Subventions calculées sur le HT	Taux du subventionnable				
Amendes de police (travaux de sécurité)	50%				23 423,00 €
FCTVA (arrondi à 15%)					7 026,90 €
Fonds propres de la commune					25 765,30 €
Total	50%	46 846,00 €	9 369,20 €	56 215,20 €	56 215,20 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à faire les demandes de subventions,
ACCEPTE le plan de financement,
AUTORISE le Maire à lancer l'opération,

Les sommes à engager ci-dessus seront inscrites au budget primitif 2021.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,
 Le Maire

